

LA RICHESSE DANS LES *HISTOIRES* DE POLYBE*

Alain REMY**

Résumé. – Cet article propose une étude de la richesse dans les *Histoires* de Polybe et entend démontrer que celle-ci est pour l'historien une cause des événements en même temps qu'un moyen de faire l'Histoire. Après une analyse raisonnée du champ lexical de la richesse dans l'œuvre polybienne, sont envisagés les différents moyens, définis par Polybe, qui sont laissés à discrétion des États pour acquérir cette richesse. L'étude s'achève sur les rôles que le Mégalopolitain assigne à la richesse, dans la construction des événements qui fondent l'Histoire.

Abstract. – This article proposes a study of wealth in Polybius's *Histories*, and means to show that, from a historian's perspective, this wealth is both one of the causes of events and a way of making History. After a rational analysis of vocabulary related to wealth in Polybius' works, the different means - which are defined by Polybius - for the States to acquire this wealth are studied. Finally, it studies the part that the Megalopolitan gave to wealth in the construction of the events which make History.

Mots-clés. – Polybe, la richesse, construction de l'histoire, idéologie.

* Je remercie M. le professeur E. Foulon d'avoir revu cet article.

** PLH-EA 4153, Université Toulouse 2.

¹« La richesse est devenue l'unique objet des désirs des hommes, parce qu'elle donne la puissance »². La corrélation directe entre fortune et pouvoir semble ressortir au truisme, tellement le lien entre ces deux concepts paraît évident. Comment en effet gagner le pouvoir si l'on est pauvre ? Les exemples fameux ne manquent pas, depuis Tarquin l'Ancien se rendant à Rome avec tous ses biens³. Ainsi Polybe, homme politique de premier plan de la Confédération achéenne – il est élu hipparque fédéral pour l'année 170-169⁴ –, devenu historien suite à un exil à Rome après le désastre de Pydna qui livre en 168 la Grèce à la puissance romaine, fustige les démagogues de son temps lesquels intriguent et achètent les élections pour parvenir aux charges les plus élevées de leurs États respectifs. Il rapporte à leurs propos nombre d'anecdotes typiques, parmi lesquelles nous retiendrons celle de Lycurgue à Sparte qui corrompt les éphores pour accéder à la royauté⁵ et celle des politiques béotiens qui légalisent la corruption tout en organisant des distributions d'argent aux indigents afin de gagner les magistratures qu'ils ambitionnent⁶.

Mais en tant qu'historien Polybe ne se contente pas de faire état de la corruption qui gâte la société et la sphère politique de son temps ; il fait de la richesse l'une des causes principales des actes des hommes, l'un des instruments essentiels qui permettent de s'emparer du pouvoir et de gagner l'hégémonie sur le monde⁷, au même titre que la valeur militaire et la force politique⁸. Polybe s'inscrit là dans une réflexion générale, initiée dans les milieux politiques au V^e siècle et poursuivie aux IV^e et III^e siècles⁹, qui place l'argent au cœur de la vie de la cité comme moyen d'expression et d'action politique, entre grandeur et décadence, entre

1. Pour les livres I à XVI, c'est l'édition de la C.U.F. qui sera suivie : livre I, P. PEDECH, 1969 ; livre II, P. PEDECH, 1970 ; livre III, E. FOULON, 2004 ; livre IV, J.A. DE FOUCAULT, 1972 ; livre V, P. PEDECH, 1977 ; livre VI, R. WEIL, 1977 ; livres VII-VIII-IX, R. WEIL, 1982 ; livres X, E. FOULON, et XI, R. WEIL, 1990 ; livre XII, P. PEDECH, 1961 ; livres XIII-XIV-XV, XVI, texte établi par E. FOULON et traduit par R. WEIL, 1995. Pour les livres suivants, le texte sera celui de l'édition Loeb (V-VI, W. R. PATON, Harvard University Press 1926-1992, 1927-1995) et la traduction celle de D. ROUSSEL (Gallimard, Pléiade, Paris 1970).

2. F. DE COULANGES, *La Cité antique. Etude sur le culte, le droit, les institutions de la Grèce et de Rome*, Strasbourg 1864, [Paris 1984], p. 330.

3. Tite-Live I, 34, 7.

4. Sur son hipparchie, voir Pol. XXVIII, 6, 9.

5. Pol. IV, 35, 13-15.

6. Pol. XX, 6, 4-6.

7. Pol. IX, 10, 11 : « Il est vrai que concentrer chez soi l'or et l'argent peut se justifier sans doute ; il est impossible en effet de prétendre à un empire universel sans réduire les autres à l'impuissance et s'assurer à soi-même une puissance en rapport » (Τὸ μὲν οὖν τὸν χρυσὸν καὶ τὸν ἄργυρον ἀθροίζειν πρὸς αὐτοὺς ἴσως ἔχει τινὰ λόγον οὐ γὰρ οἷόν τε τῶν καθόλου πραγμάτων ἀντιποιήσασθαι μὴ οὐ τοῖς μὲν ἄλλοις ἀδυναμίαν ἐνεργασαμένουσ, σφίσι δὲ τὴν τοιαύτην δύναμιν ἐτοιμάσαντας.).

8. Sur l'importance accordée par Polybe à la valeur militaire dans la recherche du pouvoir, voir en particulier II, 38, 1-2 ; pour celle accordée aux institutions politiques, on pourra se reporter notamment à I, 1, 5 ; I, 17, 11 ; VI, 2, 3.

9. On retrouve cette réflexion chez Dém., *Sur la Couronne*, 309 ; Thuc. II, 13, 2-5 ; III, 19, 1 ; VI, 16, 1-3 ; Xén., *Mémoires*, III, 6, 1-18 ; Arist., *Politique*, I, 11, 13, 1259b ; *Rhétorique*, I, 4, 1359b-1360a ; Anax. de Lampsaque, *Rhétorique à Alexandre*, I, 9 et 11 ; II, 2 et 33-34.

modération et dérèglement ; et il se dégage de son analyse des événements de son temps un véritable μάθημα de l'acquisition et de l'emploi de cet argent à usage des ἄρχοντες¹⁰, l'histoire étant *in fine*, selon le mot de Thucydide, un κτήμά τε ἐξ αἰεί¹¹.

Il convient donc avant toutes analyses de rechercher et de classer les nombreuses occurrences du champ lexical de la richesse présentes dans les *Histoires* afin d'établir une taxinomie précise du lexique polybien. Puis nous nous intéresserons aux différents moyens d'acquérir cette fortune si convoitée avant de montrer comment les politiques et les États doivent, selon Polybe, l'utiliser pour gagner l'hégémonie, tout en prenant garde aux excès auxquels elle peut mener.

I. – TAXINOMIE DU CHAMP LEXICAL DE LA RICHESSE DANS LES HISTOIRES

Notre étude du champ lexical de la richesse dans les *Histoires* nous conduit à répartir les termes utilisés en trois catégories. Ainsi nous rassemblons les mots qui reviennent de façon récurrente dans l'œuvre polybienne, ceux dont les occurrences restent marginales, ceux enfin qui se rapportent aux métaux et alliages précieux et qui constituent une catégorie bien à part, puisqu'ils ajoutent une dimension matérielle aux autres termes, plus vagues et généraux.

1. – TERMES LES PLUS FRÉQUENTS

Nous proposons une classification par radicaux et par ordre alphabétique des principaux termes appartenant au champ lexical de la richesse. Les références qui suivent se veulent exhaustives ; parfois un complément d'information est ajouté entre parenthèses : il s'agit de précisions apportées à tel ou tel emploi du mot ; qu'il soit accompagné, pour un nom, d'un adjectif ; qu'il soit, pour un adjectif, au comparatif ou au superlatif ; que le terme soit d'emploi rare ou qu'il soit utilisé plusieurs fois en une même section, renforce naturellement son sens et explicite les divers degrés de richesse possible.

βίος, ον (ὄ) au sens de « les ressources », « le patrimoine », 38 occurrences : I, 7, 4 ; I, 71, 1 ; I, 59, 7 ; II, 58, 2 ; II, 58, 12 ; III, 25, 8 ; III, 81, 4 ; III, 81, 6 ; III, 98, 2 ; IV, 18, 7 ; IV, 18, 8 ; IV, 58, 1 ; IV, 74, 7 ; V, 8, 5 ; V, 64, 5 ; V, 90, 3 ; V, 93, 4 ; V, 106, 2 ; VI, 16, 3 ; VIII, 9, 7 ; IX, 26, 7 ; X, 22, 5 (2 occurrences) ; XI, 8, 5 ; XI, 9, 3 ; XII, 13, 10 (δαψιλῆ τὰ πρὸς τὸν βίον) ; XIII, 2, 1 ; XV, 21, 2 ; XVIII, 35, 5 ; XVIII, 35, 10 ; XVIII, 35, 11 ; XXI, 26, 9 ; XXIII, 11, 2 ; XXIV, 7, 4 (τοῖς κοινοῖς ὡς ἰδίοις) ; XXXI, 22, 3 ; XXXI, 31, 2 ; XXXII, 5, 11 ; XXXII, 5, 12.

10. Cette idée est déjà présente chez Thucydide. Voir L. KALLET, *Money and the Corrosion of Power in Thucydides. The Sicilian Expedition and Its Aftermath*, Berkeley-Los Angeles-Londres 2001, en particulier la conclusion p. 288.

11. I, 22, 4.

Famille d'ἐπιφανής

ἐπιφανεία, ας (ἡ) au sens de « la splendeur » : XVI, 39, 5.

ἐπιφανής, ἡς, ἐς au sens de « somptueux », 20 occurrences : III, 91, 2 (au superlatif) ; III, 91, 3 (au superlatif) ; III, 92, 4 (au superlatif) ; III, 92, 7 ; V, 19, 3 (au superlatif) ; V, 81, 5 ; VII, 11, 3 ; X, 1, 2 ; X, 31, 11 (au superlatif) ; XIII, 6, 3 (au superlatif) ; XVI, 5, 6 (au superlatif) ; XVIII, 17, 1 (au superlatif) ; XVIII, 46, 2 ; XXI, 13, 11 (au superlatif) ; XXVII, 18, 1 ; XXVIII, 21, 3 (au superlatif) ; XXX, 25, 19 (au superlatif) ; XXXI, 6, 1 (au superlatif) ; XXXI, 26, 4 ; XXXI, 26, 7.

ἐπιφανῶς au sens de « somptueusement » : XVI, 23, 7 ; XXV, 4, 9.

Famille d'εὐδαίμων

εὐδαιμονία, ας (ἡ) « la prospérité », « le luxe », « les richesses », 20 occurrences : I, 7, 2 ; I, 7, 8 ; II, 8, 4 ; II, 18, 4 ; II, 22, 2 ; II, 62, 4 (μεγίστην) ; III, 63, 4 ; III, 111, 9 ; IV, 38, 1 ; V, 90, 4 ; VI, 18, 5 ; VI, 57, 5 ; VII, 1, 2 ; VIII, 24, 1 ; X, 1, 6 (2 occurrences dont une μεγάλην) ; XXIX, 21, 6 ; XXXI, 25, 7 ; XXXIV, 8, 4 ; XXXIV, 9, 3.

εὐδαίμων, ονος « prospère », « riche », « opulent » : II, 7, 5 ; II, 7, 11 (au superlatif) ; III, 87, 3 ; III, 90, 7.

Famille d'εὐκαίρος

εὐκαρεῖν au sens de « être dans une bonne situation de richesse », « prospérer », terme rare¹² : IV, 60, 10 ; XV, 21, 2 ; XX, 9, 4 ; XXXII, 5, 12.

εὐκαιρία, ας (ἡ) au sens de « l'opulence », « la richesse » : I, 59, 7 ; IX, 10, 8 ; X, 27, 9 ; XIII, 9, 2 ; XV, 31, 7 ; XXXI, 24, 11 ; XXXI, 31, 3.

Famille de κτᾶσθαι

κτῆμα, ατος (τὸ) au sens de « le bien », « la propriété » : XXI, 23, 9.

κτηματικός, οῦ (ὁ) au sens de « riche », « opulent », terme rare¹³ : V, 93, 6.

κτῆσις, εως (ἡ) « les biens », « la fortune », 12 occurrences : V, 93, 7 ; VI, 45, 3 ; V, 45, 4 ; VI, 46, 2 ; XVIII, 35, 6 ; XXI, 37, 9 (ἄπασαν) ; XXIII, 4, 2 (πάσας) ; XXIII, 4, 3 (ταλαντιαίαν) ; XXIII, 4, 9 ; XXXI, 4, 3 ; XXXI, 22, 4 ; XXXVI, 4, 4.

Famille de μεγαλομερής

μεγαλομερής, ἡς, ἐς « grandiose » : XXI, 18, 3 (au superlatif) ; XXIV, 5, 5 (au comparatif) ; XXVIII, 20, 1 ; XXXI, 26, 3.

μεγαλομερῶς « avec munificence », « magnifiquement » : XVI, 25, 3 ; XVI, 26, 9 ; XVIII, 55, 4 ; XXI, 23, 1 ; XXV, 4, 9 ; XXVIII, 9, 5 ; XXX, 3, 5 ; XXXI, 7, 4 ; XXXI, 28, 6.

Famille d'οὐσία

ἐξουσία, ας (ἡ) au sens de « les ressources », « l'éclat », « la pompe », 12 occurrences : VI, 12, 8 ; VIII, 11, 5 ; XIII, 1, 1 ; XV, 31, 4 ; XVIII, 4, 8 ; XVIII, 15, 3 ; XVIII, 33, 4 ; XXI, 42, 9 ; XXIV, 7, 3 ; XXXI, 22, 3 (πλείστης) ; XXXI, 25, 6 ; XXXVIII, 8, 13.

12. Voir J.A. DE FOUCAULT, *Recherches sur la langue et le style de Polybe*, Paris 1972, p. 351.

13. Voir J.A. DE FOUCAULT, *Recherches...*, p. 360.

οὐσία, ας (ή) « la fortune », « la richesse », terme utilisé par Polybe dans cette seule acception, 25 occurrences : II, 62, 7 ; IV, 73, 7 ; V, 61, 2 ; VI, 9, 6 ; VI, 9, 5 ; VI, 17, 4 ; VII, 10, 1 ; XIII, 1, 3 ; XIII, 6, 3 ; XV, 21, 2 ; XV, 21, 4 ; XX, 5, 14 ; XX, 6, 5 ; XX, 6, 6 ; XXI, 26, 9 ; XXI, 26, 14 ; XXIV, 7, 8 ; XXVII, 7, 12 ; XXXI, 26, 2 (μεγάλην) ; XXXI, 28, 2 ; XXXI, 28, 3 ; XXXI, 28, 5 ; XXXI, 28, 8 ; XXXIX, 4, 1 ; XXXIX, 4, 3.

περιουσία, ας (ή) au sens de « l'abondance », 10 occurrences : II, 62, 11 ; III, 90, 7 (τοιαύτη) ; IV, 21, 1 ; IV, 21, 10 ; IV, 38, 4 ; VI, 7, 7 ; VI, 18, 5 ; VII, 8, 7 ; VIII, 10, 9 (πλείστης) ; XVIII, 55, 7 (μεγάλης).

Famille de πλοῦτος

πλοῦτος, ου (ὄ) « la richesse », 11 occurrences : I, 55, 8 ; II, 38, 2 ; VII, 1, 1 ; VII, 8, 1 ; VII, 8, 9 ; VII, 10, 2 ; X, 27, 5 ; XIII, 6, 3 ; XV, 35, 3 (μέγιστον) ; XVIII, 41, 2 ; XVIII, 41, 4.

πλούσιος, α, ον « riche », « opulent » : XXI, 26, 9 (au superlatif) XXXIV, 11, 9 ; XXXVI, 17, 7.

πλουτίνδην « en choisissant en fonction des richesses » : VI, 20, 9.

βαθύπλουτος « immensément riche », extrait d'Euripide ; fr. 462 ; XII, 26, 9.

Famille de πολυτελής

πολυτέλεια, ας (ή) « le luxe », « la magnificence » : VI, 57, 6 ; VII, 1, 1 ; IX, 10, 5 ; X, 27, 5 ; X, 27, 9 ; XI, 9, 7 ; XIII, 1, 1 ; XXXI, 25, 4.

πολυτελής, ής, ές « somptueux », « coûteux », 20 occurrences : III, 62, 5 ; V, 8, 5 (au superlatif) ; V, 8, 8 (au superlatif) ; V, 8, 9 ; V, 9, 2 ; V, 57, 5 (au comparatif) ; V, 59, 8 ; VI, 57, 1 (au comparatif) ; X, 22, 5 (au comparatif) ; XIII, 7, 2 ; XVI, 9, 6 ; XVIII, 17, 5 (au superlatif) ; XXI, 22, 13 ; XXVI, 4, 12 (au comparatif) ; XXVI, 1, 13 (au superlatif) ; XXX, 25, 14 ; XXX, 26, 3 (au superlatif) ; XXXII, 15, 1 ; XXXVIII, 5, 7 (2 occurrences dont une au superlatif) ; XXXVIII, 8, 11.

πολυτελῶς « avec somptuosité » : X, 10, 9 ; X, 22, 5 (au comparatif) ; XXX, 25, 18.

ὑπάρχοντα, ον (τὰ) « les biens », « la fortune », 13 occurrences : I, 72, 5 ; II, 22, 5 (ἀπάντων) ; II, 61, 10 ; IV, 3, 1 ; IV, 17, 4 ; XVIII, 54, 12 ; XXV, 3, 2 ; XXVIII, 14, 4 ; XXXI, 28, 3 (πάντων) ; XXXII, 7, 3 ; XXXVI, 4, 4 ; XXXVIII, 8, 4 ; XXXIX, 4, 1.

Famille de χορηγία

χορηγία, ας (ή) au sens de « les ressources »¹⁴, 73 occurrences : I, 3, 9 ; I, 16, 6 ; I, 18, 9 ; I, 58, 3 ; I, 59, 5 ; I, 59, 6 ; I, 70, 9 ; I, 71, 1 ; I, 71, 6 ; I, 72, 3 (πλείστας) ; I, 72, 6 ; I, 82, 13 ; II, 35, 8 ; II, 62, 2 ; II, 53, 4 ; II, 63, 3 ; II, 63, 5 ; III, 17, 11 ; III, 18, 1 ; III, 18, 8 ; III, 90, 2 (ἀφθόνους) ; III, 97, 3 (ἀφθόνους) ; III, 97, 7 ; IV, 3, 1 ; IV, 71, 10 ; IV, 74, 6 ; V, 2, 8 ; V, 8, 4 ; V, 35, 4 ; V, 35, 8 ; V, 35, 12 ; V, 38, 5 ; V, 43, 8 (ὑπερβαλλόντως) ; V, 48, 1 ; V, 51, 3 ; V, 63, 10 ; V, 68, 2 (δαψιλείς) ; V, 70, 2 (δαψιλειαν) ; V, 71, 2 ; V, 93, 3 ; V, 93, 4 ; V, 94, 9 ; V, 111, 4 ; VI, 11a, 7 ; VI, 15, 4 ; VI, 31, 1 ; VI, 49, 7 ; VI, 50, 6 ; VIII, 1, 3 ; IX, 4, 5 ; IX, 9, 11 ; IX, 34, 3 ; X, 19, 2 ; X, 22, 5 ; XI, 7, 5 ; XII, 4, 8 ; XV, 1, 1 (2 occurrences dont une πλήθος ἐξαισίον) ; XV, 2, 2 ; XVIII, 11, 10 (πλείστων) ; XVIII, 35, 4 ; XVIII, 35, 5 ; XXI, 5, 13 ; XXI, 10, 9 ; XXI, 15, 4 ; XXI, 20, 4 (πλείστην) ; XXI, 20, 9 (πλείστας) ; XXI, 23, 3 ; XXI, 26, 4 ; XXI, 40 (41), 12 ; XXVIII, 9, 5 ; XXXI, 26, 6 ; XXXI, 26, 7.

14. Χορηγία est employé principalement en contexte militaire. Il qualifie alors les ressources, c'est-à-dire les vivres et l'argent, auxquels parfois sont ajoutées diverses réserves (V, 75, 5 ; VI, 39, 12-15 ; X, 19, 2 ; XVI, 36, 3).

χορήγιον, ου (τὸ) « les ressources » : I, 17, 5 ; I, 18, 11 ; III, 89, 9 (ἀκατάτριπτα) ; XV, 31, 4 (πάντων) ; XVIII, 41, 5 ; XXXI, 25, 7.

Famille de χρῆμα, χρήματος (τὸ) « le bien », « la richesse »¹⁵

χρῆμα XXI, 42 (43), 17 ; XXXI, 27, 12 (πᾶν) ; XXXI, 27, 15 (πᾶν).

χρήματα (27 occurrences) III, 17, 10 ; III, 24, 5 ; III, 96, 12 ; V, 27, 7 ; V, 60, 1 ; V, 69, 1 ; VIII, 16, 8 ; X, 19, 1 ; X, 39, 8 ; XIII, 7, 3 ; XVI, 21, 8 ; XVI, 22, 7 ; XX, 11, 4 ; XXI, 32a, 9 ; XXI, 32c, 4 ; XXI, 40 (41), 11 ; XXI, 40 (41), 12 ; XXI, 43 (44), 1 ; XXII, 8, 3 ; XXII, 8, 5 ; XXVIII, 9, 5 ; XXIX, 4, 7 ; XXIX, 9, 7 ; XXXI, 25, 9 ; XXXI, 27, 5 ; XXXIII, 6, 3 ; XXXIII, 6, 5.

χρημάτων (68 occurrences) I, 66, 5 ; I, 69, 1 ; I, 70, 4 ; II, 62, 4 ; II, 63, 5 (τοσοῦτων) ; III, 13, 1 ; III, 13, 7 (πολλῶν) ; III, 17, 10 (πολλῶν) ; III, 28, 2 ; III, 76, 5 (πολλῶν) ; IV, 50, 3 (μεγάλων) ; V, 1, 6 ; V, 75, 5 ; V, 95, 1 (2 occurrences) ; V, 108, 1 ; VI, 49, 5 ; VI, 56, 14 ; VI, 58, 9 ; VIII, 15, 7 ; VIII, 23, 4 (τὰ πλεῖστα) ; IX, 11, 3 ; IX, 33, 4 ; X, 8, 3 ; X, 35, 6 ; XI, 26, 1 ; XV, 22, 1 (εὐπορίαν) ; XV, 25, 31 ; XVI, 21, 4 ; XVI, 21, 6 ; XVIII, 16, 1 (οὐκ ὀλίγων) ; XVIII, 17, 2 ; XVIII, 34, 8 ; XVIII, 55, 6 ; XXI, 15, 4 ; XXI, 32c, 4 ; XXI, 34, 13 ; XXI, 39, 9 ; XXI, 41 (42), 7 ; XXI, 42 (43), 23 ; XXI, 45 (46), 1 ; XXII, 7, 8 ; XXII, 8, 1 ; XXII, 8, 13 ; XXIII, 14, 5 ; XXIII, 14, 7 ; XXV, 2, 9 ; XXVII, 8, 13 ; XXVII, 13, 2 ; XXVII, 13, 3 ; XXVIII, 7, 7 ; XXVIII, 8, 6 ; XXVIII, 9, 2 ; XXVIII, 22, 3 ; XXIX, 3, 6 ; XXIX, 8, 7 ; XXIX, 3, 4 ; XXIX, 3, 9 ; XXIX, 9, 2 ; XXIX, 9, 3 ; XXIX, 9, 5 ; XXX, 31, 4 ; XXXI, 9, 1 ; XXXI, 22, 6 ; XXXI, 27, 7 ; XXXI, 28, 5 ; XXXI, 28, 11 ; XXXIII, 6, 8.

χρήμασι I, 70, 5 ; II, 2, 5 ; III, 41, 7 ; V, 42, 7 ; VI, 11a, 7 ; XXXII, 11, 1.

πολυχρήμων, ονος « très riche », terme rare¹⁶ : XVIII, 35, 9 (au superlatif).

φιλοχρημοσύνη, ης (ή) « l'amour de l'argent » : XXXVI, 17, 7.

Les termes utilisés par Polybe le plus fréquemment pour définir et qualifier la richesse peuvent être divisés en deux catégories, ceux qui renvoient à la notion de propriété et de possession, sans distinguer le degré de la richesse (βίος, radical en κτη-, πλοῦτος, ὑπάρχοντα, χρήματα), sinon par l'adjonction de mots qui en précisent la valeur, et ceux qui font référence explicitement à la grande fortune, comme l'attestent nombre d'adjectifs et de noms qui renvoient à la prospérité et au luxe (mots en ἐπιφαν-, εὐδαίμων-, εὐκαρ-, μεγαλομερ-, οὐσία, πολυτελ-). Ces derniers s'imposent d'emblée par leur fréquence et leur diversité et montrent ainsi le rôle éminent de la richesse dans la conquête du pouvoir.

15. Les occurrences du terme χρῆμα sont de loin les plus élevées. Aussi les avons-nous classées par forme afin de ne pas présenter une suite trop longue de références. Par ailleurs, cette présentation induit deux remarques : tout d'abord, l'emploi presque exclusif du pluriel, ensuite, la forte proportion de l'expression πλῆθος χρημάτων, dont les vingt-deux références sont soulignées *s.u.* : χρημάτων. Cette récurrence prouve à elle seule toute l'importance que revêt la richesse pour Polybe, dans les domaines économique, politique et militaire.

16. Voir J.A. DE FOUCAULT, *Recherches...*, p. 372.

2. – TERMES MOINS FRÉQUENTS

À côté de cette liste principale, nous trouvons quantité d'autres termes, d'emplois moins fréquents, qui réfèrent à la richesse.

ἀγαθά, ὧν (τὰ) « les biens », « la fortune » : II, 22, 2 ; III, 25, 8 ; III, 111, 8 (2 occurrences ; V, 8, 7 (πολλῶν) ; XV, 10, 5 (τὰ κάλλιστα τῶν ἀγαθῶν) ; XXI, 10, 14.

ἀνθεῖν littéralement : « pousser », d'où : « être florissant » : III, 16, 4.

ἀρετή, ἥς (ἡ) « la richesse » : III, 48, 11 ; IX, 10, 1.

ἀφορμή, ἥς (ἡ) « les ressources », « l'argent » : II, 17, 2 ; XXVIII, 53, 2 ; XXVIII, 21, 3 (τηλικάυτας).

γάζα, ἥς (ἡ) « le trésor », « la grosse somme d'argent » : XI, 34, 12, XXI, 43, 21 ; XXV, 2, 9.

Famille de δαυιλής

δαυιλής, ἥς, ἐς « abondant » : IV, 38, 4 (au superlatif) ; V, 68, 2 ; XII, 13, 10.

δαυιλεία, ας (ἡ) « l'abondance » : III, 92, 9 ; V, 51, 9 ; V, 70, 2 ; VI, 7, 4 (τῶν ἐπιτηδείων) ; VII, 8, 7 (πλείστη) ; XI, 25, 7 (τῶν ἐπιτηδείων) ; XV, 1, 1 (τῶν ἀναγκαίων).

ἐνδομενία, ας (ἡ) « le mobilier » : IV, 72, 1 ; V, 81, 3.

ἔξαλλος, ος, ον « superbe », terme rare¹⁷ : VI, 7, 7.

ἐπανάρθωσις, εως (ἡ) « l'enrichissement » : I, 66, 12 ; XXVII, 7, 12.

Famille d'εὔπορος

εὐπορεῖν « être riche », « prospérer » : XVIII, 35, 10.

εὐπορία, ας (ἡ) « la prospérité » : I, 72, 6 ; IV, 38, 13 (τηλικάυτην καὶ τοιαύτην).

εὔποροι, ὧν (οἱ) « les riches » : XXII, 4, 3 ; XXXVIII, 15, 6.

θησαυρός, οὔ (ὁ) « le dépôt d'argent », « le trésor » : XVIII, 35, 4 ; XXV, 4, 8 ; XXXI, 22, 3 (μεγίστων).

Famille de κατασκευή

κατασκευάσμα, ατος (τὸ) « l'objet d'art » : IV, 18, 8.

κατασκευή, ἥς (ἡ) « le bien », « les biens matériels », 12 occurrences : I, 19, 15 ; II, 8, 4 (τὸ πλῆθος καὶ τὸ κάλλος τῆς) ; III, 17, 10 ; IV, 73, 6 ; V, 8, 4 ; V, 55, 8 ; X, 16, 1 ; XVI, 5, 5 ; XVI, 5, 6 (τὰ ἐπιφανέστατα τῆς) ; XVIII, 35, 4 ; XVIII, 55, 1 ; XXV, 2, 6.

Famille de κόσμος

κοσμεῖν « enrichir » : XXXIX, 6, 1.

κόσμοι, ὧν (οἱ) au sg. : « la parure », au pl. : « les bijoux »¹⁸ : I, 71, 5 ; II, 29, 8 (μανιάκαις καὶ περιχειρίοις) ; VI, 39, 9 ; IX, 10, 13 ; XI, 18, 1 ; XVIII, 17, 5 ; XXXI, 26, 4 ; XXXVIII, 15, 11.

λαμπρότης, ητος (ἡ) « la splendeur » : XXXIV, 9, 14.

μακάριος, α, ον « opulent », « riche » : III, 91, 6 (au superlatif) ; XXVIII, 21, 3.

17. Voir J.A. DE FOUCAULT, *Recherches...*, p. 346.

18. Sur les bijoux, voir X, 18, 6 : κόνους καὶ ψέλλα (« pendants d'oreille et bracelets »)

Composés en μεγαλ-

μεγαλείως « magnifiquement » : III, 69, 4.

μεγαλοδωρεία, ας (ή) « la munificence » : XXX, 25, 1.

μεγαλοπρεπῶς « magnifiquement » : V, 43, 3 ; V, 70, 10 ; IX, 27, 9.

νόμισμα, ατος (τὸ) « la monnaie qui a cours » : X, 27, 13 ; XXIV, 6, 3 ; XXIV, 6, 5 ; XXIX, 17, 2.

πράγματα, ἄτων (τὰ) « les ressources » : I, 10, 1 ; II, 63, 2 ; V 93, 4.

προστασία, ας (ή) « la magnificence » : I, 55, 8 ; IV, 2, 6 ; V, 43, 3 ; XVI, 25, 5 (μεγάλης).

πρόσχημα, ατος (τὸ) « la majesté », « la pompe », « la magnificence » : III, 15, 3 ; VIII, 11, 5 ; XVIII, 55, 4 ; XXX, 18, 1.

ταμειῶν, ου (τὸ) « le trésor public » : VI, 13, 1 ; XXIII, 14, 5.

τροφή, ἥς (ή) « la ressource » : I, 82, 6 ; VI, 7, 6 ; IX, 24, 4 ; XV, 31, 5 ; XVI, 24, 8.

τρυφή, ἥς (ή) « le luxe » : IV, 21, 1 ; VII, 1, 1 ; VII, 8, 7 ; XXXIV, 9, 15.

ὑπαρξις, εως (ή) « la fortune » : II, 17, 11 ; X, 22, 5 ; XV, 18, 1 ; XVI, 34, 8 (ἄπασαν) ; XVIII, 35, 10.

ὠφέλεια, ας (ή) « les ressources », 14 occurrences : II, 3, 8 ; III, 17, 7 ; III, 51, 11 ; III, 80, 3 (πολλῆς) ; III, 86, 10 ; IV, 5, 5 ; IV, 6, 10 ; IV, 58, 1 ; IV, 64, 2 ; V, 8, 8 ; V, 25, 2 ; V, 57, 8 (πολλάς) ; VIII, 32, 1 ; XIII, 2, 3.

Là encore nous distinguons les termes référant au concept général de « biens » et ceux qui désignent la grande richesse. Ces derniers s'imposent de nouveau¹⁹ : la splendeur et le luxe sont des témoins évidents de la puissance et à ce titre s'inscrivent au nombre des αἰτίαι polybiennes : lorsqu'un homme veut influencer le cours des événements, il doit nécessairement recourir à la richesse.

La diversité lexicale, beaucoup plus importante qu'en français où nous sommes trop souvent contraints de nous limiter aux termes « ressources », « richesse » et « fortune », atteste en outre le rôle fondamental que Polybe assigne à l'argent dans les *Histoires*.

3. – MÉTAUX ET ALLIAGES PRÉCIEUX

La richesse, monnayée ou non, repose tout entière sur l'emploi des métaux précieux. L'or, l'argent et le cuivre sont, pour les États comme pour les particuliers, le fondement de leur fortune²⁰. La récurrence de leurs champs lexicaux respectifs dans les *Histoires* témoigne de la vitalité de leur exploitation et de leur emploi dans la constitution de capitaux et / ou d'objets précieux témoins de la splendeur et de la puissance.

19. Le luxe est en outre défini par quelques marques matérielles de la prospérité, telles le mobilier (ἐνδομενία), les œuvres d'art (κατασκευάσμα), les bijoux (κόσμοι), que regroupe le terme général de « biens matériels » (κατασκευή).

20. Sur cette question, voir A. BRESSON, « Monnayage et société dans les mondes antiques » dans P. BRULÉ, J. OULHEN, FR. PROST éds., *Economie et Société en Grèce antique (478-88 av. J.-C.)*, Rennes 2007, p. 375-377 et ID., *L'Economie de la Grèce des cités*, Paris 2008, II, p. 46-49.

L'or

διάχρυσος, ος, ον « brodé ou incrusté d'or » : VI, 53, 7 ; XXX, 25, 10 ; XXX, 25, 13.

χρυσεῖον, ου (τὸ) « la mine d'or » : XXXIV, 10, 10.

χρυσίον, ου (τὸ) « la pièce d'or », « l'or monnayé », 13 occurrences : II, 22, 2 (πλήθος) ; VII, 5, 7 ; XI, 24, 11 ; XIII, 2, 5 ; XV, 25, 16 (χρυσίου πλήθος) ; XVIII, 35, 4 ; XVIII, 55, 1 (τοῦ πλήθους τοῦ χρυσίου) ; XXI, 32a, 8 (2 occurrences) ; XXI, 38, 3 ; XXI, 38, 4 ; XXVI, 1, 8 ; XXXIV, 10, 13.

χρυσόπους, ους, ουν « muni de pieds en or », terme rare²¹ : XXX, 25, 18.

χρυσός, οῦ (ὄ) « l'or » : II, 17, 11 ; IX, 10, 11 ; XVI, 31, 3 ; XVI, 31, 5 ; XXXI, 22, 3 (πλεῖστον) ; XXXIV, 10, 10 ; XXXIV, 10, 12.

χρυσόστεφανος, ος, ον « à la couronne d'or » : XXX, 25, 6.

χρυσοῦν « dorer » X, 27, 12 (au participe).

χρυσοῦς, ἦ, οῦν « en or », 25 occurrences : I, 66, 6 ; II, 29, 8 ; II, 31, 5 ; II, 32, 6 ; IV, 46, 3 ; IV, 56, 3 ; VI, 39, 5 ; X, 11, 6 ; X, 11, 8 ; X, 27, 10 ; X, 27, 12 ; XII, 4d, 8 ; XV, 31, 8 ; XVIII, 16, 3 ; XVIII, 17, 5 ; XXIII, 1, 7 ; XXV, 4, 10 ; XXVIII, 20, 11 ; XXX, 5, 4 ; XXX, 25, 12 ; XXX, 25, 17 ; XXX, 26, 1 ; XXXI, 26, 4 ; XXXI, 32, 3 ; XXXIV, 9, 15.

χρυσοφάλαρος, ος, ον « aux harnais d'or » XXX, 25, 6 ; XXX, 25, 7.

χρυσοχοεῖον, ου (τὸ) « la boutique d'orfèvre », terme rare²² : XXVI, 1, 2.

χρῦσωμα, ατος (τὸ) « l'objet en or », terme rare²³ : XXX, 25, 16 (χρυσωμάτων πλήθος) ; XXX, 25, 17.

L'argent

ἀργυρεῖον, ου (τὸ) « la mine d'argent » : III, 57, 3 ; XXXIV, 9, 8.

ἀργύρειος, α, ον « d'argent », « qui concerne l'extraction de l'argent » : X, 10, 11 ; X, 38, 7.

ἀργύριον, ου (τὸ) « la pièce d'argent », « l'argent monnayé », 19 occurrences : I, 16, 9 ; I, 62, 9 ; V, 88, 5 ; V, 89, 1 ; V, 89, 5 ; V, 89, 6 ; XI, 24, 11 ; XI, 28, 8 ; XIII, 9, 5 ; XV, 18, 7 ; XVI, 36, 3 ; XVIII, 35, 4 ; XXI, 23, 9 ; XXI, 26, 11 (πολύ) ; XXI, 32a, 8 (3 occurrences) ; XXI, 38, 3 ; XXXIV, 9, 11.

ἀργυροκοπεῖον, ου (τὸ) « l'atelier de monnayeur » : XXVI, 1, 2.

ἀργυρολογεῖν « imposer un tribut en argent » : III, 13, 7 ; IV, 16, 8.

ἀργυρόπους, ους, ουν « muni de pieds en argent » : XXX, 25, 18.

ἄργυρος, ου (ὄ) « l'argent » : IX, 10, 11 ; XVI, 31, 3 ; XVI, 31, 5 ; XXXIV, 9, 11.

ἀργυροῦς, ἄ, οῦν « en argent » : V, 88, 5 ; X, 27, 10 (2 occurrences) ; X, 27, 12 (2 occurrences) ; XV, 25, 4 ; XXII, 4, 7 ; XXXI, 26, 4 ; XXXIV, 9, 15.

ἀργυροφάλαρος, ος, ον « aux harnais d'argent » : XXX, 25, 6.

ἀργύρωμα, ατος (τὸ) « l'objet en argent », « l'argenterie » : V, 2, 10 ; XXX, 25, 16 (2 occurrences dont l'une : ἀργυρωμάτων πλήθος).

φιλαργυρία, ας (ἡ) « l'amour de l'argent » : IX, 25, 4 ; XVIII, 55, 1 ; XXI, 26, 16 ; XXI, 38, 3 ; XXIX, 8, 10 ; XXIX, 9, 12.

φιλάργυρος, ος, ον « qui aime l'argent » : XXIX, 8, 2 (au superlatif).

21. Voir J.A. DE FOUCAULT, *Recherches...*, p. 389

22. Voir J.A. DE FOUCAULT, *ibid.*

23. Voir J.A. DE FOUCAULT, *ibid.*

Le bronze²⁴

κασσίτερος, ου (ὄ) « l'étain » : III, 57, 3.

χαλκουργεῖον, ου (τὸ) « la mine de cuivre » : XII, 1, 5.

χαλκοῦς, ἦ, οὔν « en bronze » : IV, 78, 3 ; XII, 25, 1 ; XXII, 9, 3 (2 occurrences).

χαλκός, οὔ (ὄ) « le bronze » : V, 89, 2 ; XII, 25, 2.

Les termes appartenant aux champs lexicaux de l'or, de l'argent et du bronze rendent compte de l'utilisation de ces métaux, à partir de leur exploitation (χρυσεῖον, ἀργυρεῖον, ἀργύρειος, χαλκουργεῖον), leur usage monnayé (χρυσίον, ἀργύριον, ἀργυροκοπεῖον), leur emploi courant en vaisselle et en bijoux (χρυσοχοεῖον, χρύσωμα, ἀργύρωμα), jusqu'à leur utilisation dans les objets d'apparat (διάχρυσος, χρυσόπους, χρυσόστεφανος, χρυσοφάλαρος, ἀργυρόπους, ἀργυροφάλαρος), sans omettre les sentiments qu'ils suscitent : pouvoir (ἀργυρολογεῖν), cupidité et convoitise (φιλαργυρία, φιλάργυρος).

L'emploi systématique de ces trois champs lexicaux témoigne donc de l'activité économique intense développée autour de ces métaux précieux qui sont tout à la fois objets de puissance et de lutte, symboles de prestige et enjeux premiers pour ceux qui veulent atteindre l'hégémonie.

II. – LES MOYENS D'ACQUISITION DE LA RICHESSE DANS LES HISTOIRES

L'argent et le luxe peuvent permettre, à quelque niveau que l'on se place, que ce soit au niveau d'un État ou à celui d'un simple particulier, d'imposer ses volontés et d'entretenir une sphère d'influence plus ou moins étendue selon l'ambition des gens. Mais avant d'étudier la richesse comme αἰτία des événements, il convient d'en analyser les moyens d'acquisition. Les *Histoires* proposent trois expédients à un État pour accroître ses revenus : le travail de la terre, l'artisanat et le commerce constituent le premier secteur d'activité, le brigandage et la piraterie le deuxième, les tributs militaires le troisième.

1. – TRAVAIL DE LA TERRE, ARTISANAT ET COMMERCE

L'économie est fondée, au cours de l'époque hellénistique, sur la relation entre deux domaines indissociables : la campagne et la ville, relation dans laquelle s'insèrent étroitement l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et le commerce²⁵.

24. Nous rappelons que le bronze est un alliage composé de cuivre et d'étain, avec une teneur en étain variable, mais inférieure à 40 % (3 à 8 % pour le bronze monnayé).

25. Voir Arist., *Politique*, I, 11, 1-7 (1258b-1259a). De nombreuses études modernes traitent de ces sujets. Nous renvoyons particulièrement à A. BRESSON, *L'Économie de la Grèce...*, I, p. 123-148 (la production agricole) et p. 149-182 (l'économie du monde agricole) ; I, p. 193-204 (l'artisanat), II, p. 72-176 (le commerce et les échanges), et à G. OLIVER, « Les réalités économiques » dans P. BRULÉ, J. OULHEN, FR. PROST édts., *op. cit.*, p. 50-57 (l'agriculture), p. 57-61 (l'artisanat) et p. 61-70 (le commerce). On pourra aussi se reporter, plus spécifiquement, sur la question agricole à P. HALSTEAD, « Traditional and ancient rural economy in Mediterranean Europe », *JHS* 107, 1987, p. 77-87 ; S. HODKINSON, « Animal Husbandry in the Greek Polis » dans C.R. WHITTAKER ed.,

Bien qu'il ne fasse pas œuvre de géographe et n'introduise des précisions économiques que lorsque sa matière historique lui en fournit l'occasion, Polybe mentionne cependant la qualité et la fertilité des terres d'Ibérie²⁶, de Sicile²⁷, de Sardaigne²⁸, d'Italie²⁹, de Grèce³⁰, de l'Hellespont, des Détroits et du Pont³¹, d'Asie³² et d'Afrique³³, car les revenus qu'elles génèrent sont substantiels, voire exceptionnels, et sont pour cette raison l'objet d'âpres luttes.

Il en va de même pour l'élevage : Polybe fait référence aux troupeaux de Corse³⁴, de Gaule transalpine³⁵, d'Italie³⁶, de Grèce³⁷, d'Asie³⁸ et d'Afrique³⁹ dont la réputation est alors considérable.

La vitalité de l'activité artisanale aux temps hellénistiques est par ailleurs rarement mentionnée dans les *Histoires*. Seules quelques occurrences marginales étudiées précédemment attestent la qualité des orfèvres : χρυσοχοιῶν, χρύσωμα, ἀργύρωμα, διάχρυσος, χρυσόπους, χρυσόστεφανος, χρυσοφάλαρος, ἀργυρόπους, ἀργυροφάλαρος.

Mais Polybe ne s'intéresse pas à ces questions de détails. Seule lui importe la valeur des revenus générés par les différentes contrées du bassin méditerranéen qui deviennent alors des enjeux pour les États aspirant à l'hégémonie. C'est dans cette perspective qu'il cite les mines de métaux précieux et propose des estimations des biens et revenus de certaines régions ou cités. Il mentionne ainsi les mines d'étain des îles Britanniques⁴⁰, celles de cuivre d'Afrique⁴¹,

Pastoral Economies in Classical Antiquity, Cambridge 1988, p. 35-73 ; sur la question artisanale à E.M. HARRIS, « Workshop, marketplace and household : the nature of technical specialization in classical Athens and its influence on economy and Society » dans P.A. CARLEDGE *et al.*, *Money, labour and land : approaches to the economies of ancient Greece*, London 2002, p. 67-99 ; sur la question des échanges à CH. CHANDEZON, « Foires et panégyries dans le monde grec classique et hellénistique » dans P. BRULÉ, J. OULHEN, FR. PROST édés., *op. cit.*, p. 296-302 et à G. REGER, « L'économie », *ibid.*, p. 101-103.

26. Lusitanie : XXXIV, 8, 4-10 ; Sagonte : III, 17, 3.

27. Agrigente : IX, 27, 10 ; Heiretè : I, 56, 4 ; Léontinoi : VII, 6, 4.

28. I, 79, 6.

29. Apulie : III, 100, 1 et 8 ; Capoue (ville de Campanie) : III, 91, 2 ; XXXIV, 11, 1 ; Ombrie : III, 87, 1 ; III, 88, 1 ; plaine padane : II, 14, 7 ; II, 15, 1-2 et 4-6 ; II, 17, 2 ; III, 34, 2 ; III, 44, 8

30. Grèce générale : IV, 38, 5 ; Argolide : V, 95, 5 ; Céphallénie : V, 3, 5 ; Epire (Phoinikè) : II, 5, 6 ; II, 6, 8 ; Laconie : V, 19, 2 ; V, 19, 7 ; Macédoine : IV, 62, 1.

31. Byzance : IV, 45, 7-8 ; l'Hellespont : V, 78, 5 ; le Pont : IV, 38, 4-5.

32. le Jourdain : V, 70, 5 ; la Médie : V, 44, 1 ; V, 51, 9 ; la plaine de Thébè : XXI, 10, 14.

33. Afrique générale : XII, 3, 1 ; Numidie : XXXVI, 16, 8 ; Régions de Byssatis et de la Petite Syrie : III, 23, 2 ; XXI, 21, 1.

34. XII, 4, 2-6.

35. Alpes : III, 52, 7

36. Italie générale et Cisalpine en particulier : XII, 4, 8-12 ; Campanie : III, 93, 4 ; plaine padane : II, 15, 3 ; Tarente (ville de Grande Grèce) : VIII, 24, 9

37. Grèce générale : XII, 4, 13-14 ; Arcadie : IV, 18, 10 ; IV, 19, 4 ; IX, 17, 6 ; Messénie : IV, 3, 9 ; IV, 4, 1

38. Médie : V, 44, 1 ; X, 27, 1-2

39. Afrique générale : XII, 3, 3 ; Région de Carthage : I, 29, 7 ; XV, 18, 1

40. III, 57, 3.

41. XII, 1, 5.

d'or de Gaule⁴² et du mont Pangée⁴³, d'argent d'Ibérie⁴⁴ à propos desquelles il estime les revenus, à son époque, à « vingt-cinq mille drachmes par jour »⁴⁵, ainsi que les mines d'Italie, sans plus de précision⁴⁶. Il avance par ailleurs plusieurs estimations chiffrées sur la valeur censitaire des biens de l'Attique en 378⁴⁷, sur la valeur du monnayage des métaux précieux du palais d'Ecbatane⁴⁸, sur la vente par les Lagides à Rhodes de la cité et du territoire de Caunos en Carie⁴⁹, sur les revenus que celle-ci génère avec Stratonikéia, autre cité de Carie cédée à Rhodes par Antiochos III⁵⁰, sur la valeur enfin de la région de la Petite Syrté⁵¹.

Le commerce reste également périphérique dans les *Histoires*. Polybe y fait seulement référence lorsqu'il traite de certains emplacements stratégiques, tels la région des Détroits, lorsque l'activité militaire interdit les voies de communication ou que les traités de paix imposent aux vaincus des mesures touchant leur économie. Quoi qu'il en soit, à côté de nombreuses occurrences trop vagues et ponctuelles pour être pertinentes⁵², nous pouvons en recenser plusieurs qui mettent en évidence l'activité florissante du commerce maritime et la vitalité particulière de certaines cités. Ainsi Capoue⁵³ et Tarente⁵⁴, Byzance⁵⁵, Rhodes⁵⁶

42. XXXIV, 10, 10-14.

43. XXII, 18, 2.

44. III, 57, 3 ; X, 10, 11 ; X, 38, 7 ; XXXIV, 9, 8.

45. XXXIV, 9, 9 : καθ' ἐκάστην ἡμέραν δισμυριάς καὶ πεντακισχιλίας δραχμάς.

46. VI, 17, 2 : μετάλλων.

47. II, 62, 7 : « le total de cette estimation censitaire fut inférieur de deux cent cinquante talents à la somme de six mille talents » (τὸ σύμπαν τίμημα τῆς ἀξίας ἐνέλιπε τῶν ἐξακισχιλίων διακοσίοις καὶ πεντήκοντα ταλάντοις).

48. X, 27, 13 : « Avec tout ce métal, la somme qui fut frappée pour le monnayage royal s'éleva à un peu moins de quatre mille talents » (Ἐκ δὲ πάντων τῶν προειρημένων τὸ χαραχθὲν εἰς τὸ βασιλικὸν ἡθροίσθη νόμισμα μικρῷ λείπον τετρακισχιλίων ταλάντων).

49. XXX, 31, 6 : « nous avons acheté Caunos pour deux cents talents » (Καῦνον δῆπου διακοσίων ταλάντων ἐξηγοράσαμεν).

50. XXX, 31, 7 : « Ces cités ensemble rapportaient annuellement cent vingt talents au peuple rhodien » (Καὶ παρὰ τούτων τῶν πόλεων ἀμφοτέρων ἑκατὸν καὶ εἴκοσι τάλαντα τῷ δήμῳ πρόσοδος ἔπιπτε καθ' ἕκαστον ἔτος).

51. XXXI, 21, 8 : « mais encore verser une somme de cinq cents talents, correspondant aux revenus qu'ils (i.e. : les Carthaginois) en avaient tirés depuis le début du conflit » (ἀλλὰ καὶ πεντακόσια τάλαντα προσθεῖναι τῆς καρπείας τῶν χρόνων, ἐξ οὗ συνέβη γενέσθαι τὴν ἀμφισβήτησιν).

52. Sur le commerce (χρηματισμός, οὐ (ὀ)) : V, 59, 7 (« les ports de commerce » ; τὰ τ' ἐμπόρια) VI, 56, 1 (« sur les affaires commerciales » ; περὶ τοὺς χρηματισμούς) ; XII, 4a, 2 (« sur un navire de commerce » ; ἐν μακρᾷ νηί) ; XII, 13, 10 (« l'abondance et le bon marché des marchandises » ; τῶ πολλὰ καὶ λυσιτελῶς πωλεῖσθαι) ; XVI, 40, 3 (« un port de commerce » ; ἐμπόριον) ; XXI, 42 (43), 17 (« les marchandises destinées aux Rhodiens » ; τὰ πρὸς τοὺς Ῥοδίους) ; XXVI, 1, 6 (« les litiges survenus à propos des ventes » ; τῶν κατὰ τὴν ἀγορὰν γινομένων συναλλαγμάτων) ; XXXIV, 10, 6 (« un port de commerce » ; ἐμπόριον). Sur les marchands : II, 8, 2 (τῶν ἐμπόρων) ; IV, 39, 11 (ἐμπορικῶν) ; IV, 42, 7 (τῶν πλοιοζομένων) ; IV, 50, 3 (τῶν ἐμπόρων) ; V, 95, 4 (τοὺς ἐμπόρους) ; V, 101, 1 (τοῖς ἐμπόροις) ; VIII, 22, 1 (τῶν ἐμπόρων) ; XIV, 7, 2 (τοὺς ἐμπόρους) ; XIV, 7, 3 (τοῖς ἐμπόροις).

53. III, 91, 2 : « (...) pour la présence de ces ports de commerce où abordent tous ceux qui, venant du monde entier ou presque, se rendent en Italie par mer » (διὰ (...) τούτοις τοῖς ἐμποροῖς χρῆσθαι, εἰς ἃ σχεδὸν ἐξ ἀπάσης τῆς οἰκουμένης κατατρέχουσιν οἱ πλείοντες εἰς Ἰταλίαν).

54. X, 1, 1-10.

55. IV, 38, 4-6 et 8-9 ; IV, 47, 1 ; IV, 50, 3.

56. XXX, 31, 10-12

et Carthage⁵⁷ jouissent d'une place prépondérante dans l'économie du bassin méditerranéen. Le cas de Rhodes est particulièrement développé par Polybe qui, reprenant le discours d'Astymédès, ambassadeur rhodien à Rome en 165-164, affirme que les revenus générés par les taxes portuaires procuraient à la cité jusqu'à « un million de drachmes »⁵⁸ par an.

2. – BRIGANDAGE ET PIRATERIE

Si le travail de la terre, l'artisanat et le commerce enrichissent de nombreux peuples, il est un moyen plus rapide d'acquérir des richesses que certains États ne renoncent pas à utiliser bien qu'il échappe à tout cadre institutionnel : le brigandage et la piraterie⁵⁹. Ces pratiques ancestrales⁶⁰, parfois seuls moyens de subsistance pour quelques peuples soumis à de dures conditions climatiques et contraints d'exploiter des sols particulièrement ingrats⁶¹, sont encore vivaces aux temps hellénistiques.

Polybe insiste particulièrement sur la piraterie illyrienne (II, 4, 8-9 ; II, 16, 1-8 ; V, 95, 1-4) et crétoise (IV, 8, 11 ; XIII, 8, 1 ; XXIII, 6, 2), sur la piraterie (IV, 6, 1 ; IV, 9, 10 ; IV, 79, 6 ; IV, 80, 4) et le brigandage d'État des Etoliens (II, 45, 1-2 ; IV, 3, 1 ; IV, 9, 10 ; IV, 25, 2-4 ; V, 107, 6-7 ; XVIII, 5, 1-3 ; XXX, 11, 1-2), ainsi que sur les pillages perpétrés par Nabis à Sparte pendant sa tyrannie (XIII, 6, 4-5 ; XIII, 8, 2 et 7 ; XVI, 13, 2).

Ces exactions continues mettent à mal le commerce et peuvent entraîner la ruine des États. L'exemple de Rhodes est significatif : l'État rhodien doit mener deux guerres contre les Crétois afin de protéger ses routes maritimes⁶² ; la première dans les années 205-201 voit la victoire rhodienne, non sur le plan militaire, mais diplomatique⁶³ ; la seconde, qui couvre les années 155-153, consacre sa défaite militaire : celle-ci perturbe gravement le commerce dans le sud de la mer Égée.

57. Voir les trois traités successifs conclus entre Rome et Carthage, respectivement vers 509, en 348 et en 279/278 qui interdisent à Rome de commercer dans les zones sous influence carthaginoise : III, 22, 8 ; III, 23, 4 ; III, 24, 4 et 10. Sur les émissions et la circulation des monnaies carthaginoises en Afrique du Nord et en péninsule ibérique, voir G. DEPEYROT, *La Monnaie romaine, 211 av. J.-C. - 476 apr. J.-C.*, Paris 2006, p. 12 ; A. BRESSON, « Monnayage et société... », p. 376, 379 et p. 389-390.

58. XXX, 31, 12 : ἑκατὸν μυριάδας δραχμῶν. Sur l'économie de Rhodes, voir CL. PREAUX, *Le Monde hellénistique, la Grèce et l'Orient, 323-146 av. J.-C.*, II, Paris 1978, [1999⁴], p. 494-495.

59. Voir Y. GARLAN, *La Guerre dans l'Antiquité*, Paris 1972-1999, p. 18-22 ; Id., *Guerre et économie en Grèce ancienne*, Paris 1999, p. 173-201 ; P. DE SOUZA, *Piracy in the Graeco-Roman World*, Cambridge 1999.

60. La piraterie crétoise est connue dès la plus haute antiquité et a cours jusqu'à l'époque hellénistique. Voir Hom., *Odyssée*, XIV, 224-227 et *Hymne à Zeus*, 123 ; Hér., I, 2 ; Platon le comique, *Heortai*, fr. 30. Il en est de même pour les brigandages des Grecs du continent : voir Thuc., I, 5, 1-3.

61. Voir Thuc., I, 2, 3-5.

62. Le texte des *Histoires* qui traite de ces conflits est très altéré. Pour la première guerre voir XIII, 4, 1-2, ainsi que *Syll*³, 569 ; *Syll*³, 673 ; pour la seconde : XXXIII, 4, 1-4 ; XXXIII, 15, 3-4 ; XXXIII, 13, 1-2.

63. Voir H. VAN EFFENTERRE, *La Crète et le monde grec de Platon à Polybe*, Paris 1948 [1968], p. 256-257.

3. – BUTINS ET TRIBUTS MILITAIRES

Le troisième moyen d'acquérir des richesses consiste à déclarer la guerre à un peuple, à piller son territoire, à le vaincre et à lui imposer un tribut militaire. S'il est plus coûteux en matériels, demande une préparation militaire et impose de s'en remettre à la décision des armes, il présente nombre d'avantages. Non seulement il légalise le pillage, mais encore il permet de s'emparer des riches terres des populations vaincues et de les intégrer à son propre empire, ce qu'interdisent piraterie et brigandages qui sont fondés sur le principe des razzias.

Polybe développe particulièrement ce point. Les prises de butin reviennent en effet de manière récurrente dans les *Histoires*. Nous laissons de côté les notations usuelles, formules lexicalisées, « faire du butin » et « faire beaucoup de butin », et ne donnons ici que les références pertinentes qui attestent l'importance manifeste du butin saisi : I, 29, 7 ; II, 26, 5 ; II, 62, 1 ; II, 62, 12 ; III, 17, 10 ; III, 51, 12 ; III, 86, 10 ; IV, 9, 10 ; IV, 75, 2 et 7-8 ; IX, 6, 9 ; XI, 18, 10.

Certaines proposent même des indications chiffrées tout à fait intéressantes. Ainsi le butin d'Hannibal compte, en 217, plus de deux mille bœufs de labour⁶⁴ ; Philippe V s'empare, lors du sac de Thermos en 218, de plus de quinze mille armes précieuses consacrées dans les portiques⁶⁵ ; Antiochos, après la prise de Tyr et de Ptolémaïs en 219, se fait livrer « quarante navires », dont « vingt cataphractes » et « le reste composé de trières, d'avisos et de vedettes »⁶⁶ ; Scipion saisit en 209 « plus de six cents talents » sur les fonds publics carthaginois⁶⁷ ; Claudius, après la bataille du Métaure en 207, fait un butin qui rapporte « plus de trois cents talents au trésor public »⁶⁸ ; enfin Aemilius Paulus s'empare, en 168, après Pydna, de la capitale des Antigonides et y trouve, « outre les autres richesses et ressources, plus de six mille talents d'or et d'argent »⁶⁹.

Bétail, ressources des armées, tant en vivres qu'en fournitures et armes, esclaves, or et argent monnayés ou non, tout est saisi et les biens matériels comme les hommes sont vendus aux marchands qui suivent les armées⁷⁰.

À côté des prises occasionnelles qui suivent la capture d'un camp ennemi, la mise à sac d'une cité ou le pillage d'une contrée, nous trouvons le tribut et les indemnités de guerre imposés par le vainqueur au vaincu. Polybe livre beaucoup d'informations sur ce point et son texte propose nombre de détails chiffrés :

64. III, 93, 4 : « choisir dans tout le butin les bœufs de labour les plus robustes et d'en rassembler dans les deux mille devant le camp » (τῶν ἐργατῶν βοῶν ἐκλέξαντα ἐκ πάσης τῆς λείας τοὺς εὐρωστοτάτους εἰς δισχιλίους ἀθροῖσαι πρὸ τῆς παρεμβολῆς).

65. V, 8, 9 : « il y avait plus de quinze mille pièces » (Ἦν δὲ ταῦτα πλείω τῶν μυρίων καὶ πεντακισχιλίων).

66. V, 62, 2-3 : πλοῖα τετταράκοντα (...) τούτων κατάφρακτα μὲν εἴκοσι (...) τὰ δὲ λοιπὰ τριήρεις καὶ δίκροτα καὶ κέλητες.

67. X, 19, 2 : πλείω τῶν ἑξακοσίων ταλάντων.

68. XI, 3, 2 : εἰς τὸ δημόσιον (...) πλείω τῶν τριακοσίων ταλάντων.

69. XVIII, 35, 4 : τῆς ἄλλης χωρὶς κατασκευῆς καὶ χορηγίας ἐν αὐτοῖς (...) θησαυροῖς ἀργυρίου καὶ χρυσοῦ πλείω τῶν ἑξακισχιλίων ταλάντων.

70. Voir Y. GARLAN, *La Guerre...*, p. 50-51.

Références	Belligérants (vainqueur-vaincu)	montant du tribut
I, 16, 9	Rome - Syracuse	100 talents d'argent
I, 62, 9 et 63, 3 ⁷¹	Rome - Carthage (fin de la 1 ^{ère} guerre punique)	3 200 talents euboïques (2 200+1 000)
I, 88, 12 ⁷²	Rome - Carthage (en 327)	1 200 talents
IV, 29, 7	indemnité demandée par Philippe V à la Ligue hellénique	20 talents / an
IV, 46, 4	Gaulois - Byzance	80 talents / an
V, 1, 11-12	indemnité demandée par Philippe V aux Achéens	50 talents + 17 talents par mois + 3 mois de solde + 10 000 mesures de blé
V, 54, 10-11	Antiochos III - Séleucie-sur-le-Tigre	1 000 talents réduits à 150 talents
V, 76, 10	Achéos - Selgè (cité de Pisidie)	700 talents (400 + 300)
VIII, 23, 5	Antiochos III - Xerxès	300 talents + 1 000 chevaux + 1 000 mulets
XV, 8, 7	Rome - Carthage (convention avant Zama)	5 000 talents
XV, 18, 3-7 ⁷³	Rome - Carthage (fin de la 2 ^e guerre punique)	10 000 talents + tous les éléphants + tous les vaisseaux sauf 10 trières
XVIII, 44, 6-7 ⁷⁴	Rome - Philippe V (fin de la 2 ^e guerre)	1 000 talents + navires cataphractes sauf 5
XXI, 2, 4 ⁷⁵	Rome - Etolie (fin 191 ; proposition rejetée)	1 000 talents
XXI, 17, 4-6	Rome - Antiochos III (fin de la guerre antiochique)	15 000 talents versés à Rome ⁷⁶ + 400 talents versés à Eumène II
XXI, 24, 8 ⁷⁷	Eumène II - cités grecques d'Asie Mineure	montant du tribut inconnu
XXI, 30, 10	Rome - Ambracie	150 talents
XXI, 32a, 8-9 ⁷⁸	Rome - Etolie (fin de la guerre antiochique)	700 talents (200 + 500)
XXI, 34, 13	Rome - Moagétès, tyran de Kibyra	200 talents + 10 000 médimnes ⁷⁹ de froment
XXI, 35, 4	Rome - Telmessos et Aspendos	50 talents chacune
XXI, 36, 4	Rome - Sagalassos	50 talents + 20 000 médimnes de blé
XXI, 41, 7	Rome - Ariarathès	600 talents

71. Repris en III, 27, 5.

72. Repris en III, 10, 3 ; III, 27, 8.

73. Repris en XXI, 23, 8 par les ambassadeurs rhodiens lors d'un discours devant le Sénat.

74. Il est fait mention en XVIII, 39, 5 de 200 talents livrés par Philippe V à Flamininus que le Romain s'engage à restituer au Macédonien au cas où il serait impossible d'aboutir à un règlement définitif du conflit (XVIII, 39, 6).

75. Cette proposition de traité est reprise l'année suivante en XXI, 4, 13, mais est encore rejetée.

76. Repris en XXIII, 14, 9.

77. Repris en XXI, 46, 2-3.

78. Les premières tractations menées par le consul Nobilior (XXI, 30, 1-3) imposent un tribut de 500 talents, 200 à verser immédiatement et 300 autres en six annuités de 50 talents.

79. Un médimne correspond à 52, 53 litres.

XXI, 43, 19-22	Rome - Antiochos III (traité officiel)	12 000 talents ⁸⁰ + 54 000 mesures de blé versés à Rome 350 + 127 talents et 1208 drachmes versés à Eumène II
XXI, 45, 1	Rome - Ariarathès	300 talents
XXV, 2, 10	Eumène, Prusias et Ariarathès - Pharnakès et Mithridatès	1 200 talents versés par Pharnakès 300 talents versés par Mithridatès
XXIX, 3, 2-4	indemnité demandée par Genthios à Persée	300 talents
XXIX, 8, 5-7	indemnité demandée par Eumène II à Persée	2 000 talents (500 + 1500)
XXXI, 21, 8	Massinissa - Carthage (sous l'arbitrage de Rome)	500 talents
XXXII, 9, 4	Genthios - peuples voisins des Dalmates	bestiaux et blé (quantité inconnue)
XXXIII, 13, 6-8	Attale II - Prusias II (sous l'arbitrage de Rome)	500 talents + 20 navires

Les tributs imposés au titre d'indemnités de guerre sont essentiellement versés en or ou argent, ce qui permet au bénéficiaire d'utiliser les sommes selon son gré. Mais il n'est pas rare que s'ajoutent des exigences matérielles : vivres, animaux, voire navires de guerre. Quoi qu'il en soit, les tributs offrent une rente annuelle à l'État vainqueur tout à fait substantielle pendant plusieurs années, voire plusieurs décennies⁸¹, tout en contraignant à la plus grande gêne l'État vaincu dont toute l'économie est tournée vers la satisfaction des traités, ce qui l'empêche de se réarmer.

Les sommes sont importantes : elles affaiblissent considérablement l'ennemi dont l'économie est durement touchée pendant longtemps, tout en donnant au vainqueur des subsides supplémentaires.

III. – LES ENJEUX DE LA RICHESSE DANS LES *HISTOIRES*

La richesse offre la puissance et le prestige. Or la véritable influence ne saurait s'exercer, pour Polybe, que dans la sphère politique : « si l'on vise plus haut, si, au lieu de ce but, on estime plus beau et plus noble de diriger un grand nombre d'hommes, d'exercer sur un grand nombre l'autorité d'un maître, de faire que tous tournent les yeux vers vous et s'inclinent devant vous (...) »⁸².

80. Il s'agit des 15 000 talents de XXI, 17, 4-6 moins 500 talents versés immédiatement et les 2 500 pris par Vulso en XXI, 40, 8. En effet ce passage mentionne l'arrivée du consul Vulso aux frontières de la Pamphylie « pour y recevoir les 2 500 talents, ainsi que le blé que le roi devait fournir à ses troupes avant la ratification du traité, conformément à la convention qu'il avait conclue avec L. Scipion » (τά τε δισχίλια τάλαντα καὶ πεντακόσια κομιούμενος καὶ τὸν σῖτον ὃν ἔδει δοῦναι τοῖς στρατιώταις αὐτοῦ πρὸ τῶν συνθηκῶν κατὰ τὴς πρὸς Λεύκιον ὁμολογίας).

81. Carthage a dix ans pour réunir les indemnités réclamées par Rome au terme de la première guerre punique (I, 63, 3), un délai de cinquante ans pour verser les 10 000 talents demandés à la fin de la deuxième guerre (XV, 18, 7). Antiochos III doit verser douze annuités de 1 000 talents pour répondre aux exigences du Sénat (XXI, 17, 5), les Etoliens ont dix ans pour verser 500 talents à raison de 50 talents par an (XXI, 32a, 9).

82. VI, 50, 3 : εἰ δέ τις μειζόνων ἐφίεται, κάκεινου κάλλιον καὶ σεμνότερον εἶναι νομίζει τὸ πολλῶν μὲν ἡγεῖσθαι, πολλῶν δ' ἐπικρατεῖν καὶ δεσπόζειν, πάντα δ' εἰς αὐτὸν ἀποβλέπειν καὶ νεύειν πρὸς αὐτὸν (...).

La richesse accumulée par les États peut ainsi être utilisée, selon Polybe, de trois manières différentes dans le but unique de gagner l'hégémonie : elle peut être prise comme support de la diplomatie, servir pour préparer et mener la guerre, être utilisée à des fins idéologiques.

1. – LA DIPLOMATIE

Quand un État fait parvenir à un autre un présent, il espère en retirer un gain substantiel. Il s'agit donc tout au plus d'un échange profitable pour les deux parties. En effet, les cadeaux de valeur permettent au donateur d'accroître sa réputation et d'affermir son prestige en montrant sa libéralité et sa générosité. Ils lui offrent également la possibilité de s'assurer la loyauté des États amis, de renforcer les alliances et d'y trouver un soutien pour ses propres difficultés. Le tableau qui suit rend compte de ces pratiques :

Références	Donateur-bénéficiaire	valeurs	profit espéré
IV, 35, 14	Lycurgue - les éphores	1 talent par personne	la royauté sur Sparte
IV, 46, 3	Byzance - Gaulois	3 000, 5 000, 10 000 besants d'or ⁸³	protéger leur territoire du pillage
IV, 56, 2	Rhodes - Sinope	140 000 drachmes ⁸⁴	protéger son commerce
V, 88, 5-6	Hiéron - Rhodes	100 talents	prestige ⁸⁵
V, 89, 1-5	Ptolémée - Rhodes	314 talents + matériel ⁸⁶	prestige
V, 89, 6-7	Antigone Dôson - Rhodes	100 talents + matériel ⁸⁷	prestige
V, 89, 8-9	Séleucos - Rhodes	matériel ⁸⁸	prestige
V, 90, 1-2	autres donateurs - Rhodes	matériel en quantité inconnue	prestige
X, 11, 6	Rome - soldats romains	couronne d'or	accroître le désir de vaincre
XIII, 9, 5	Gerrhéens - Antiochos III	500 talents + produits ⁸⁹	remerciements et protection
XV, 31, 8	Aristoménès - Agathoclès	couronne d'or	s'approcher du pouvoir
XXI, 34, 4 et 10	Moagétès - Rome	15 talents	protéger son territoire du pillage
XXI, 41, 1	cités grecques - Rome	couronnes d'or	remerciements et protection

83. Il s'agit du statère d'or, qui pesait entre 8 g et 8,5 g et valait 20 drachmes.

84. Sur le détail de l'utilisation de cette somme, voir IV, 56, 3 : « 10 000 amphores de vin, 300 talents de crin travaillé et 100 cordes préparées, 1 000 armures, 3 000 pièces d'or monnayé et, en outre, quatre catapultes et leurs servants » (οἶνον κεράμια μύρια, τριχὸς εἰργασμένης τάλαντα τριακόσια, νεύρων εἰργασμένων ἑκατὸν τάλαντα, πανοπλίας χιλιάς, χρυσοῦς ἐπισήμους τρισχιλίους, ἔτι δὲ λιθοφόρους τέτταρας καὶ τοὺς ἀφέτας τούτοις). Il est à noter que les 3 000 statères d'or constituent sans doute un prêt. Sur ce point, voir J.A. DE FOUCAULT, *Polybe, Histoires*, livre IV, p. 97, n.1.

85. Cette référence et les quatre suivantes concernent les donations faites à Rhodes suite au tremblement de terre.

86. Soit 1 032 000 d'artabes de blé (*i.e.* : un artabe correspond à 39,4 litres), 40 000 coudées (*i.e.* une coudée correspond à un pied et demi, soit 0,444 m.) de poutres de pins, 1 000 talents en monnaie de cuivre, 3 000 talents d'étaupe, 3 000 pièces de voilure, 3 000 talents de bronze non monnayé, 100 charpentiers, 350 manœuvres.

87. Soit 10 000 poutres de huit à seize coudées, 5 000 couples de sept coudées, 3 000 talents de fer, 1 000 talents de colophane, 1 000 mesures de résine liquide, 100 000 médimnes de blé et 3 000 talents de plomb.

88. Soit 10 pentères, 200 000 médimnes de blé, plusieurs milliers de coudées et plusieurs milliers de talents de bois, résine et crin.

89. Soit 1 000 talents d'encens et 200 talents de myrrhe.

XXII, 7, 3	Eumène II - Achéens	120 talents	prestige
XXII, 9, 2	Ptolémée V - Achéens	200 talents + 6 000 boucliers	renouvellement d'alliance
XXIII, 1, 7	Eumène II - Rome	couronne de 15 000 pièces d'or	gratification du Sénat
XXIV, 6, 1-2	Ptolémée V - Achéens	10 pentécontères équipées	renouvellement d'alliance
XXVIII, 22, 3	Antiochos - Rome	50 talents	alliance et assurance de paix
XXVIII, 22, 3	Antiochos - cités grecques	100 talents	alliance et prestige
XXX, 5, 4	Rhodes - Rome	couronne de 10 000 statères d'or	assurance de paix
XXXI, 5, 2-4	Calyndiens - Rhodes	leur cité	protection
XXXI, 27, 1-26	Scipion-Emilien - famille	50 talents	prestige
XXXI, 31, 1	Eumène II - Rhodes	280 000 médimnes de blé	prestige
XXXI, 32, 3 ⁹⁰	Ariarathès - Rome	couronne de 10 000 pièces d'or	gratification du Sénat
XXXII, 1, 3	Rome - Ariarathès	sceptre et siège d'ivoire	fidélité de l'allié
XXXII, 2, 1	Démétrios I ^{er} - Rome	couronne de 10 000 pièces d'or	alliance et assurance de paix
XXXIII, 5, 1	Démétrios I ^{er} - Ptolémée VIII	500 talents	domination sur Chypre

Toutefois les cadeaux n'engagent que ceux qui les donnent, s'ils ne sont pas acceptés par les donataires. Ainsi c'est en tremblant qu'Ariarathès envoie à Rome une couronne de 10 000 pièces d'or : ses ambassadeurs « étaient chargés d'offrir une *couronne* à la cité et de donner toutes assurances aux Romains au sujet des dispositions du roi à leur égard (...). Ils invoquèrent à ce sujet les témoignages de Tiberius Gracchus et de ses collègues, et ceux-ci confirmèrent leurs dires »⁹¹.

2. – LA GUERRE

Aussi l'usage le plus fréquent fait des richesses par un État concerne-t-il le domaine militaire⁹², comme nous l'avons déjà évoqué précédemment : « il est vrai que concentrer chez soi l'or et l'argent peut se justifier sans doute ; il est impossible en effet de prétendre à un empire universel sans réduire les autres à l'impuissance et s'assurer soi-même une puissance en rapport »⁹³.

90. Repris en XXXII, 1, 1.

91. XXXII, 1, 1 : (...) στέφανόν τε κομίζοντες ἀπὸ μυρίων χρυσῶν καὶ διασαφοῦντες τὴν τοῦ βασιλέως προείρεσιν, ἣν ἔχει πρὸς τὰ Ῥωμαίων πράγματα (...) καὶ τούτων μάρτυρας ἐπήγοντο τοὺς περὶ τὸν Τεβέριον. Ὡς ἀνθομολογησαμένων (...).

92. Voir V, 35, 4 ; V, 42, 7 ; XI, 25, 9 ; XXI, 13, 5 ; XXI, 14, 7 ; XXV, 2, 10 ; XXVII, 7, 8 ; XXVIII, 13, 13 ; XXIX, 3, 2 et 4 ; XXIX, 19, 3 ; XXXI, 31, 4.

93. IX, 10, 11 : Τὸ μὲν οὖν τὸν χρυσὸν καὶ τὸν ἄργυρον ἀθροίζειν πρὸς αὐτοὺς ἴσως ἔχει τινὰ λόγον οὐ γὰρ οἶόν τε τῶν καθόλου πραγμάτων ἀντιποιήσασθαι μὴ οὐ τοῖς μὲν ἄλλοις ἀδυναμίαν ἐνεργασαμένους, σφίσι δὲ τὴν τοιαύτην δύναμιν ἐτοιμάσαντας.

Polybe revient ainsi à plusieurs reprises sur le financement des armées⁹⁴, particulièrement sur le manque d'argent dans ce domaine qui contraint les États indigents à se soumettre, incapables qu'ils sont de continuer les hostilités, voire simplement de les engager. Tel est le problème qui se pose à Carthage lors de la première guerre punique et qui inspire au Mégalo-politain une réflexion sur les conditions de la guerre⁹⁵. Il en va de même pour Cléomène III qui se voit privé des subsides de Ptolémée III (II, 63, 1-5) et doit donc s'en remettre à la décision des armes lors de la bataille de Sellasie en 222, de Philippe V, en 218, dont le trésor est vide et qui ne peut subvenir lui-même à l'entretien de ses troupes (V, 1, 6), de Genthios qui réclame de l'or à Persée pour combattre les Romains en alléguant un manque de ressources (XXVIII, 8, 6), tandis que Diaïos, qui prépare la guerre contre Rome en 146 impose aux riches des contributions sur leurs propres fortunes afin de renflouer les fonds publics et pouvoir ainsi préparer la lutte (XXXVIII, 15, 6).

De fait, tout est une question d'argent. Les frais engagés pour mener une guerre sont nombreux et les dépenses concernent des sommes considérables⁹⁶. Ainsi Philippe V reçoit, en 218, de ses alliés achéens d'importants subsides pour engager ses troupes dans le conflit de la guerre des Alliés : « cinquante talents pour son entrée en campagne et trois mois de solde pour son armée, plus dix mille mesures de blé »⁹⁷, sommes auxquelles s'ajoutent « dix-sept talents par mois »⁹⁸ de guerre⁹⁹.

94. La question du financement des armées est un point essentiel pour tout État qui prétend exercer un pouvoir quelconque à l'échelle internationale. Thucydide était déjà sensible à cette réalité, comme l'atteste le long développement qu'il prête à Périclès sur l'importance d'avoir des réserves pour financer l'effort de guerre (II, 13, 2-5). Voir aussi III, 19, 1.

95. I, 71, 1-2 : « Les Carthaginois tiraient toujours leurs ressources privées des produits de leur territoire, finançaient leurs armements et les dépenses publiques avec les revenus d'Afrique et s'étaient habitués à faire la guerre avec des troupes mercenaires, et maintenant, non seulement tout cela leur manquait à la fois brusquement, mais encore ils voyaient se tourner contre eux tous ces moyens, et ils tombèrent dans un découragement et un désespoir profonds devant la tournure imprévue des événements » (Καρχηδόνιοι δὲ τοὺς μὲν κατ' ἰδίαν βίους ἀεὶ διεξαγαγόντες ἀπὸ τῶν ἐκ τῆς χώρας γεννημάτων, τὰς δὲ κοινὰς παρασκευὰς καὶ χορηγίας ἀθροίζοντες ἐκ τῶν κατὰ τὴν Λιβύην προσόδων, ἔτι δὲ πολεμεῖν εἰθισμένοι ξενικαῖς δυνάμεσι, τότε πάντων ἅμα τούτων οὐ μόνον ἐστερημένοι παραλόγως, ἀλλὰ καὶ καθ' αὐτῶν ὀρώντες ἕκαστα τῶν προειρημένων ἐπιστρέφοντα, τελέως ἐν μεγάλῃ δυσθυμίᾳ καὶ δυσελπιστίᾳ καθέστασαν ἄτε παρὰ τὴν προσδοκίαν αὐτοῖς τῶν πραγμάτων ἀποβηκόντων).

96. P. MACCHETTI (*Histoire économique et monétaire de la deuxième guerre punique*, Bruxelles 1978 et cité par Y. LE BOHEC, *Histoire militaire des guerres puniques*, Paris 1995, p. 139-140), affirme que Rome dépensait annuellement, pour la période de 218-201, plus de « 71 000 000 de deniers », soit 284 000 000 de sesterces. Voir aussi G. DEPEYROT, *op. cit.*, p. 13 ; G. REGER, « L'économie », p. 108-109.

97. V, 1, 11 : πεντήκοντα τάλαντα (...) εἰς τὴν πρώτην ἀναζυγὴν (...) τριμήνου μισθοδοτῆσαι τὴν δύναμιν καὶ σίτου προσθεῖναι μυριάδα.

98. V, 1, 12 : τάλαντα (...) ἑκάστου μηνὸς (...) ἑπτακαίδεκα.

99. Il reçoit déjà, en 220, vingt talents par an de ses alliés pour engager la lutte contre les Étoliens (IV, 29, 7).

Les soldes¹⁰⁰, qu'il s'agisse de celles des troupes régulières¹⁰¹ ou de celles des mercenaires¹⁰², coûtent très cher au trésor et sont l'une des principales causes d'embarras pour les États qui ne peuvent rétribuer leurs soldats, qu'ils soient mercenaires ou non¹⁰³. Carthage en fait la malheureuse expérience lors de *la guerre inexpiable* (I, 66, 3-5 ; I, 67, 1-2) ; Scipion lui-même risque une mutinerie de ses troupes en Ibérie pour un retard de paiement (XI, 28, 3-7) ; et Polybe de proposer trois exemples chiffrés qui permettent de bien saisir la difficulté de payer la solde : elle est à Rome de « deux oboles par jour pour les fantassins, du double pour les centurions, d'une drachme pour les cavaliers »¹⁰⁴, à Alexandrie, sous le règne de Ptolémée IV, de « dix mines par jour (pour le chef des armées) et d'une mine pour les officiers »¹⁰⁵, tandis que l'équipement de « cinq mille hommes » est évalué à « plus de cent vingt talents »¹⁰⁶ en Achaïe en 169.

Aux soldes s'ajoutent par ailleurs la nourriture¹⁰⁷ et le matériel¹⁰⁸. La récurrence du terme *χορηγία* (73 occurrences) confirme l'importance des ressources dont doivent disposer les armées, ainsi que la nécessité pour les États qui veulent prétendre à la domination de posséder des finances florissantes (IX, 10, 11)¹⁰⁹.

3. – L'IDÉOLOGIE

Si elle est un moyen pour les États d'accéder à la renommée internationale, tant sur le plan diplomatique que militaire, la richesse peut être cependant source de perversion des régimes politiques (XVIII, 41, 3-5). Polybe est conscient de cet écueil et propose de nombreuses réflexions philosophiques sur ce sujet. Reprenant les thèses des penseurs classiques Platon et Aristote¹¹⁰, il souligne le rôle de l'argent dans le passage d'une constitution à une autre en mettant en évidence sa fonction dans le dérèglement des institutions : le luxe et l'envie

100. Sur la rétribution des soldats, voir M. LAUNEY, *Recherches sur les armées hellénistiques*, II, Paris 1950 [1987] p. 728-735.

101. Voir I, 66, 3 ; III, 25, 4 ; V, 2, 11 ; V, 50, 1 ; V, 94, 9 ; XI, 25, 9 ; XI, 26, 4 ; XI, 28, 3-7 ; XV, 18, 6 ; XV, 25, 11 et 23 ; XXIII, 14, 7.

102. Voir I, 69, 2-3 ; IV, 60, 2 et 4 ; V, 30, 5 ; V, 63, 8 ; XV, 25, 18.

103. Sur la difficulté de rétribuer les soldats, voir M. LAUNEY, *op. cit.*, p. 735-738, Y. GARLAN, *La Guerre...*, p. 69.

104. VI, 39, 12 : οἱ μὲν πεζοὶ (...) τῆς ἡμέρας δύο ὀβολοῦς, οἱ δὲ ταξίαρχοι διπλοῦν, οἱ δ' ἵππεις δραχμὴν. Une drachme vaut six oboles. Voir aussi Y. GARLAN, *La Guerre...*, p. 83.

105. XIII, 2, 3 : τῆς ἡμέρας ἑκάστης (...) δεκαμνατιαῶν, τοῖς δ' ἐπί τινος ἡγεμονίας μετ' αὐτὸν τεταγμένοις μνατιαῶν. Une mine vaut cent drachmes.

106. XXVIII, 13, 7 (πεντακισχίλιους στρατιώτας) et 13 (ἑκατὸν εἴκοσι τάλαντα μεγάλα).

107. Voir V, 1, 11 ; XXI, 34, 13 ; XXI, 36, 4 ; XXI, 43, 19 ; XXXII, 9, 4.

108. Polybe affirme que dix pentécotères équipées coûtent environ dix talents (XXIV, 6, 2).

109. Sur la faiblesse des revenus spartiates qui a empêché la cité de se lancer dans une politique impérialiste à grande échelle, voir ED. LEVY, « La Sparte de Polybe », *Ktèma* 12, 1987, p. 70-71.

110. Voir notamment Platon, *République*, VIII, 550 d - 551 b ; 562 b ; 564 d - 565 c ; Arist., *Politique*, II, 9, 14, 1269 b ; III, 7, 5, 1279 b ; III, 10, 1-3, 1281 a ; V, 7, 7-10, 1307 a ; V, 10, 9-14, 1310 b - 1311 a.

anéantissent la monarchie et engendrent la tyrannie (VI, 7, 6-8)¹¹¹ ; l'avidité et la cupidité des politiques entraînent le passage de l'aristocratie à l'oligarchie (VI, 8, 4-6) ; la corruption des élites et la vénalité du peuple détruisent la démocratie et fondent l'ochlocratie (VI, 9, 5-9). Chaque régime doit sa dégénérescence à l'usage immodéré de la richesse¹¹².

Ainsi Polybe fustige le luxe comme un travers majeur susceptible de saper les fondements des régimes : « Lorsqu'un régime, à travers mille grands dangers, parvient à une suprématie et une puissance incontestée, il est clair que, par l'effet de la prospérité qui s'y installe durablement, la vie s'y fait plus luxueuse, les magistratures et toutes les entreprises suscitent des contestations trop ardentes. Ces traits s'accroissant, le changement dans le mauvais sens va être déclenché par la brigue et par le discrédit qui s'attache à l'obscurité, ainsi que par une manière de vivre où règnent la gloriole et le faste »¹¹³. De fameux exemples étaient son argumentation : la déchéance de Sparte après que la cité a acquis l'hégémonie et introduit en son sein les richesses du monde grec (IV, 35, 14 ; VI, 49, 5-10), la cupidité crétoise (VI, 46, 9), la corruption qui sévit à Carthage (VI, 56, 4), jusqu'aux Achéens qui sont prêts à accepter les dons des rois et à oublier ainsi les valeurs de leur Confédération (XXII, 8, 1-13).

Mais l'exemple le plus important est sans conteste celui qui concerne les affaires romaines, puisque le II^e siècle, à la suite des conquêtes, est celui de l'introduction dans la Ville des richesses et de l'apparition du luxe corrompeur (IX, 10, 4-14 ; XXXI, 25, 2-10 ; XXXI, 28, 6). En ce sens, l'œuvre polybienne doit être fondamentalement considérée comme un μάθημα, un essai didactique à l'usage des politiques. L'histoire est transformée par le Mégalopolitain « en leçon, en expérience indispensable à quiconque se veut homme d'État, responsable politique et militaire »¹¹⁴. Aussi les lecteurs contemporains de Polybe, particulièrement les membres du cercle des Scipions auquel était lié le Mégalopolitain, doivent-ils comprendre que le danger qui menacera à plus ou moins longue échéance la *res publica libera* réside dans l'individu et son rapport à la richesse : l'oubli des valeurs romaines faites de simplicité et de répugnance pour le luxe (IX, 10, 4) et la tentation de la πλεονεξία (IX, 10, 14) amèneront la chute de la République romaine, comme ils ont amené celle de Sparte et de Carthage¹¹⁵.

111. Voir ED. LEVY, « La Tyrannie et son vocabulaire chez Polybe », *Ktèma* 21, 1996, p. 48.

112. Voir M.-R. GUELFUCCI, « Polybe et Montesquieu : aspects d'une réflexion sur le pouvoir » dans J. RIEU éd., *Antiquité et nouveaux Mondes*, II, Nice 1998, p. 113 et 128.

113. VI, 57, 5-6 : Ὅταν γὰρ πολλοὺς καὶ μεγάλους κινδύνους διωσαμένη πολιτεία μετὰ ταῦτα εἰς ὑπεροχὴν καὶ δυναστείαν ἀδῆριτον ἀφίκηται, φανερόν ὡς εἰσοικιζομένης εἰς αὐτὴν ἐπὶ πολὺ τῆς εὐδαιμονίας συμβαίνει τοὺς μὲν βίους γίνεσθαι πολυτελεστέρους, τοὺς δ' ἄνδρας φιλονεικοτέρους τοῦ δέοντος περὶ τε τὰς ἀρχὰς καὶ τὰς ἄλλας ἐπιβολάς. Ὡν προβαινόντων ἐπὶ πλεόν ἄρξει μὲν τῆς ἐπὶ τὸ χεῖρον μεταβολῆς ἢ φιλαρχία καὶ τὸ τῆς ἀδοξίας ὄνειδος, πρὸς δὲ τούτοις ἢ περὶ τοὺς βίους ἀλαζονεῖα καὶ πολυτέλεια.

114. M.-R. GUELFUCCI, *op. cit.*, p. 107.

115. Voir M.-R. GUELFUCCI, « Pouvoir politique et crise de société chez Polybe » dans S. FRANCHET D'ESPÈREY et al. éd., *Fondements et crises du pouvoir*, Bordeaux 2003, p. 277.

Dans cette perspective les portraits proposés par Polybe de Scipion l'Africain en XXI, 15, 1-11, de Paul Émile en XVIII, 35, 4-8 et de Scipion Émilien en XVIII, 35, 9-12 et en XXXI, 25, 2 - 28, 13 déterminent l'archétype du parfait politique, généreux et délicat sur les questions pécuniaires, éloigné des débordements de la jeunesse, seul rempart face à la décadence des mœurs qui, un jour, aboutira inévitablement à la ruine de la puissance romaine¹¹⁶.

Il s'ensuit donc que seuls les États doivent être riches – et cela pour mener à bien leurs politiques expansionnistes – ; les particuliers, au premier rang desquels se comptent les politiques, doivent pour leur part demeurer dans les bornes de la modération, car la cupidité est susceptible mener à la ruine de l'État, lorsque les valeurs sont abolies par l'appât du gain¹¹⁷.

Ce rapport particulier à l'argent, objet de toutes les convoitises, car moyen d'acquérir la puissance, et en même temps objet de dépravation pour l'individu et, conséquence directe, de perversion pour l'État, peut cependant être utilisé comme arme politique et moyen de domination, au même titre que la force des armes. De fait, si Polybe, à la suite des philosophes classiques, dénonce les dangers du luxe pour la *πολιτεία*, si nombre de politiques de son temps sont eux-mêmes conscients des périls liés à la richesse¹¹⁸, deux dirigeants ont joué de l'opposition richesse/pauvreté et utilisé sciemment la fortune au cours de la période hellénistique comme arme idéologique, tous deux prônant l'élimination du luxe et le retour à l'antique égalité entre les citoyens spartiates. Il s'agit d'Agis IV et de son épigone Cléomène III.

Si le premier échoue par manque de lucidité politique après s'être aliéné les possédants, le second mène à bien ses réformes¹¹⁹. Puis, s'appuyant sur la crise sociale qui touche alors la Grèce et sur la misère qui pèse lourdement sur les populations du Péloponnèse, il entreprend la conquête de la péninsule. Les cités peuplées, comme Mantinée, Argos et Corinthe, sont en effet le lieu de mécontentements réguliers : les pauvres y sont nombreux et la révolte gronde. Cléomène y trouve là des partisans naturels parmi les classes sociales défavorisées. Fascinées par l'exemple cléoméniens du partage et de la redistribution des terres, celles-ci manœuvrent pour attirer leur cité dans le camp spartiate, tandis que les possédants, inquiets de la situation

116. Sur le désintéressement des hommes d'exception comme vertu classique et hellénistique voir E. FOULON, « Philopœmen, Hannibal, Scipion, trois vies parallèles chez Polybe », *REG* 106, 1993, p. 349-350.

117. On trouve déjà cette réflexion chez Thucydide, particulièrement en Thuc. III, 82, 6 et 8 et en VI, 31, 4 ; chez Platon, *Lois*, 831e ; *Phédon*, 66c ; *République*, 469b-c.

118. Ainsi Philopoïmen (X, 22, 5 ; XI, 10, 3 et 5) et Attale I^{er} (XVIII, 41, 1-10).

119. Polybe ne dit rien de ces réformes. Il faut donc se reporter à Plut., *Agis*, 8, 1-4 ; 19, 3 - 20, 7 ; *Cléomène*, 10, 7 et 11. Voir aussi R. LONIS, *La Cité dans le monde grec*, Paris 1994², p. 213-214 ; CL. PREAUX, *Le Monde grec hellénistique...*, II, p. 536 ; F. W. WALBANK, *Aratos of Sicyon*, Cambridge 1933, p. 86. Sur la négation par Polybe des réformes cléoméniens comme moyen de propagande achéenne, voir G. MARASCO, « Storia e propaganda durante la guerra cleomenica. Un episodio del III^e sec. a C. », *Rivista Storica Italiana* 92, 1980, p. 28 ; D. MENDELS, « Polybius and the Socio-Economic Reforms of Cleomenes III, reexamined », *Grazer Beiträge* 10, 1981, p. 99. Nous touchons là l'*intention* de la subjectivité de l'historien, telle que P. RICOEUR la définit dans *Histoire et vérité*, Paris 2001⁴, p. 32.

instable, se tournent vers la Ligue achéenne. L'opposition entre pauvres et possédants devient alors idéologique. Mais Cléomène est vaincu par les Achéens soutenus par les Macédoniens et la guerre civile, un temps redoutée ne peut embraser les cités du Péloponnèse.

Toutefois, le discours cléoménique a été entendu et le fossé social entre une élite aisée et une multitude privée de ressources devient le terreau de la démagogie. Bien après la chute du tyran les cités s'enflamment : les citoyens de Kynaetha (IV, 17, 4), de Mantinée (X, 22, 1-2), de Mégalopolis (V, 93, 4-10), de Messène (VII, 10, 1) et de Sparte elle-même (IV, 81, 1-10 et 13 ; V, 27, 1-5 ; VIII, 35, 3-5 ; XIII, 6, 3 - 7 et 11 ; XVI, 13, 1-2) se déchirent sur fond de revendications de partages des terres et de remises des dettes. Pour renforcer l'antithèse entre le champ lexical de la richesse¹²⁰ et celui de la pauvreté¹²¹, Polybe use alors, dans certains cas, de la parataxe μέν...δέ... (V, 93, 5-7), dans d'autres, du réciproque ἀλλήλους (IV, 17, 4). L'antagonisme entre les possédants et les pauvres apparaît dès lors irréductible : l'accumulation des richesses ruine la société et interdit toute tentative de conciliation.

Polybe accorde une grande importance à la richesse, car elle permet d'accéder à la puissance. L'acquisition des biens, qui peut être pacifique (agriculture, artisanat et commerce) ou violente (piraterie et brigandage ; butins et tributs), est alors utilisée par les États sur le plan diplomatique pour accroître leur renommée et renforcer leurs réseaux d'alliance, sur le plan militaire pour agrandir leurs possessions territoriales.

Toutefois, la richesse recèle un écueil : le luxe, qui engendre convoitise et avidité (φιλαργυρία, φιλάργυρος), c'est-à-dire perversion des mœurs, laquelle aboutit inévitablement à une décadence de la πολιτεία. Le discours de Polybe devient alors un μάθημα : il met en garde les politiques – qu'ils soient de son temps ou à venir – contre une mauvaise utilisation des richesses et contre les dangers de la démagogie : les démagogues, comme à Sparte sous le règne de Cléomène, flattent les classes les plus défavorisées pour s'emparer du pouvoir, au risque d'engendrer un état de στάσις destructeur et difficile à vaincre.

Pour lutter contre de tels excès, Polybe érige en modèles les figures de politiques influents tels Scipion l'Africain, Paul Emile, Scipion Emilien, Philopoïmen et Attale I^{er}. Il ne suffit pas de posséder la fortune, il faut savoir l'utiliser et conserver vis-à-vis d'elle une froideur, voire un détachement certain : l'homme public se sert des richesses pour le bien et la grandeur de l'État ; l'homme privé doit faire montre de mépris devant leurs attraits charmeurs, c'est-à-dire le luxe, synonyme de mollesse, qui engendre l'avidité et la convoitise et, à terme, menace la concorde sociale et la πολιτεία tout entière en opposant riches et pauvres.

120. Ce sont les termes : « les propriétaires » (οἱ κτηματικοί) : V, 93, 6 ; « les notables » (οἱ ἀξιόλογοι ἄνδρες) : VII, 10, 1 ; « les riches » (οἱ εὐποροί) : XXXVIII, 15, 6.

121. Ce sont les termes : « la foule » (οἱ πολλοί) : IV, 81, 2 ; XX, 6, 4 ; XXIV, 6, 2 ; « le peuple » (τὸ πλῆθος) : IV, 81, 2 ; XV, 21, 2 ; XX, 6, 3 ; « les pauvres » (οἱ λεπτοί) : XXIV, 7, 3.